



DEUXIEME CONFERENCE EURO-MEDITERRANEENNE SUR L'AGRICULTURE
« Pour une politique agricole et rurale euro-méditerranéenne
dans un cadre mondialisé »
Strasbourg
28 et 29 septembre 2006

Déclaration des agriculteurs de la FIPA

Réunis à Strasbourg les 28-29 septembre 2006, les agriculteurs du Comité méditerranéen de la FIPA, le Parlement européen et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe ont examiné le futur du partenariat méditerranéen, le développement rural et la gestion des ressources naturelles ainsi que la valorisation des productions méditerranéennes et l'organisation des marchés. Les discussions ont mis l'accent sur les éléments suivants :

La croissance effrénée de la population du sud du bassin, la pauvreté urbaine, l'exode rural, les dommages irréversibles de l'environnement, les écarts de niveaux de développement entre les deux rives du bassin et la libéralisation des échanges agricoles sont parmi les facteurs qui rendent urgent le développement d'une agriculture durable en Méditerranée.

I- CONSTAT : L'AGRICULTURE PEUT REpondre AUX ENJEUX STRATEGIQUES DE LA REGION MEDITERRANEE

L'agriculture remplit de nombreuses fonctions tant au Nord qu'au Sud de la Méditerranée. Son rôle positif face aux enjeux de la Méditerranée est trop souvent sous-estimé.

➤ **L'enjeu démographique**

La population de la rive Sud et Est a doublé en 30 ans et devrait encore s'accroître fortement. La première conséquence est que ces pays devront créer des millions d'emplois dans les années à venir. Une autre conséquence est que la demande alimentaire devrait fortement s'accroître dans la région.

L'agriculture représente pour la plupart des pays méditerranéens, entre 10 et 20% du PIB et occupe en moyenne 20% des emplois dans la région. Si ces chiffres tendent à diminuer dans le Nord du Bassin, ce n'est pas le cas dans le Sud. Plusieurs pays enregistrent encore une croissance démographique dans leurs campagnes, et ce malgré les phénomènes d'exode rural. En effet, dans certains pays du sud et de l'est du bassin, le manque d'accès au matériel agricole pour travailler la terre, du à un manque de ressources financières, est souvent compensé par une plus grande implication des membres de la famille dans le travail de la ferme.

Par les emplois qu'elle génère et par sa fonction productive, l'agriculture devrait être encouragée afin de répondre à ces défis de taille.

➤ **L'enjeu économique et territorial**

La Méditerranée connaît diverses fractures et déséquilibres économiques. D'un côté, les disparités de niveaux de développement entre le nord et le sud et l'est du bassin sont criantes (les 5 pays de l'Europe du Sud méditerranéenne bénéficient d'un meilleur savoir faire technique et dégagent à eux seul 80% du PIB de l'ensemble des pays méditerranéens).

D'un autre côté, ces fractures se manifestent à l'intérieur même des pays. Dans le Sud et l'Est, les écarts augmentent entre les bandes côtières plus urbanisées, plus riches et avec une agriculture moderne et performante tournée vers l'exportation, et d'autre part les zones rurales, dans l'arrière pays, marginalisées, limitées à un faible réseau de commercialisation. La pauvreté qui sévit dans

ces zones rurales est bien supérieure à celle des zones urbaines, et le phénomène de l'exode rural ne fait qu'accentuer le chaos des grandes villes. La fracture territoriale entre littoral et arrière pays est ainsi aggravée. Cette fracture est renforcée par une concentration des investissements sur les bandes côtières touristiques et par des approvisionnements hors des marchés locaux, et ce, au détriment des zones rurales.

En Europe, l'agriculture joue un rôle, partiellement reconnu, dans le maintien des paysages, de l'aménagement du territoire et générateur d'activité économique dans les campagnes. Dans le sud et est méditerranéens, la redynamisation des zones rurales, à travers le développement d'une activité agricole rémunératrice, est nécessaire afin de fixer les populations dans l'arrière pays. C'est une réponse à ce double phénomène, très problématique en Méditerranée, de littoralisation et urbanisation.

➤ **L'enjeu environnemental**

L'agriculteur est un acteur fondamental dans la gestion des ressources naturelles. Or les ressources naturelles en Méditerranée représentent un atout de par la richesse de son patrimoine écologique et de ses paysages anthropisés. Ces ressources naturelles sont menacées en Méditerranée par l'urbanisation croissante, la pression démographique grandissante, et l'accentuation de la fracture territoriale (littoral-arrière pays).

La question de l'eau est cruciale en Méditerranée et représente un enjeu majeur pour la production agricole, car elle en est le premier utilisateur.

De plus, l'agriculture méditerranéenne joue un rôle fondamental de préservation de la biodiversité. Elle contribue ainsi au maintien du patrimoine génétique de la flore du Bassin.

➤ **L'enjeu énergétique**

Dans le cadre d'un développement durable et au regard des crises persistantes liées aux sources d'énergie, il est nécessaire de développer des politiques d'énergies alternatives, notamment en utilisant les produits de l'agriculture.

Un tel choix est non seulement cohérent avec les engagements définis dans le protocole de Kyoto, mais il peut également représenter un complément de revenu intéressant pour les agriculteurs.

➤ **L'enjeu de la sécurité alimentaire**

Bien que la sécurité alimentaire en termes quantitatifs soit assurée dans l'ensemble des pays de la région, il n'en demeure pas moins que des signes de malnutrition apparaissent de plus en plus dans le sud et l'est du bassin. Cette nouvelle insécurité qualitative est due principalement à l'occidentalisation des modes de consommation, au développement de la grande distribution et à l'accroissement de la pauvreté. Le régime crétois, dont on vante les mérites nutritifs, est devenu un luxe pour bon nombre de méditerranéens du sud et de l'est du bassin.

➤ **L'enjeu géopolitique : paix et stabilité**

La Méditerranée est le théâtre de conflits et d'instabilité politique, ayant des conséquences néfastes sur l'agriculture et les agriculteurs. Les agriculteurs, victimes de dégâts liés à ces conflits, doivent pouvoir accéder à leurs terres et bénéficier d'aides pour qu'ils puissent pratiquer leur activité librement. Ils ne doivent pas subir les conséquences des sanctions de la part des gouvernements car cela va à l'encontre du respect des droits de l'homme.

De plus, les flux migratoires du Sud vers l'Europe sont au cœur des préoccupations politiques actuelles. Or la paix et la stabilité dans la région en particulier dans le sud et l'est du bassin sont des conditions nécessaires pour le développement de la région et sa prospérité partagée. Si les résolutions des Nations Unies sont mises en œuvre, alors la prospérité et la stabilité vont prévaloir dans la région. Ceci contribuera également à la réduction des flux d'émigration en direction de l'Europe.

II- DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE AU PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN

Le Partenariat Euro-Méditerranéen a besoin d'une nouvelle dynamique et surtout d'une vision globale basée sur la concertation entre les différents acteurs du monde agricole suite au bilan mitigé lors du Sommet de Barcelone en novembre 2005. Une opportunité se présente avec la Politique Européenne de Voisinage (PEV) qui a besoin d'une vision stratégique pour la Méditerranée. Dans le contexte du renforcement des accords bilatéraux, il est nécessaire de mettre en place un cadre multilatéral euro-méditerranéen pour assurer le développement d'une stratégie cohérente pour le développement rural de la région. L'année 2007 pouvant être une année cruciale pour l'avenir de la Méditerranée, les agriculteurs méditerranéens demandent de prendre en compte certaines priorités.

➤ Redonner la priorité à l'agriculture

Face à l'importance de l'enjeu agricole pour la stabilité socio-économique et le bien être des populations méditerranéennes, les agriculteurs méditerranéens demandent à ce que l'agriculture et le développement rural bénéficient d'une priorité particulière que ce soit au niveau des ordres du jour nationaux qu'au niveau des négociations avec les PSEM¹ dans le cadre de la nouvelle PEV.

➤ Donner à la Méditerranée les moyens de ses politiques

La faiblesse des moyens financiers alloués à la coopération euro-méditerranéenne est en bonne partie à l'origine du manque de progrès du Processus de Barcelone. Des efforts ont été faits pour améliorer le fonctionnement des outils de financement, mais ces efforts doivent être poursuivis dans le cadre du nouveau mécanisme, l'Instrument européen de voisinage et partenariat (IEVP).

➤ Pour une vision régionale du développement méditerranéen

La Méditerranée doit être considérée à la fois comme un espace à intégrer dans l'économie mondiale et comme un espace économique à part entière (relations et règles intra méditerranéennes). Le processus d'intégration progressive du « Partenariat » au « Voisinage » ne doit pas fragiliser les efforts d'intégration régionale multilatérale.

III- POUR UN FORUM DE CONCERTATION SUR LA POLITIQUE AGRICOLE MEDITERRANEENNE

Les agriculteurs sont convaincus de l'urgence de créer un espace euro-méditerranéen en concertation avec les gouvernements nationaux, les parlementaires, les organisations agricoles et tous les autres acteurs du monde rural pour se rencontrer sur une base régulière et discuter de la mise en place d'une politique pour le développement des agricultures méditerranéennes.

➤ Mettre en place une plate-forme de concertation

La mise en place d'une politique agricole euro-méditerranéenne multilatérale doit être cohérente et tenir compte des accords bilatéraux en discussion dans le cadre de la politique européenne de voisinage. Ainsi, il est nécessaire de placer la problématique agricole au centre du débat sur le Partenariat euro-méditerranéen et de la PEV.

➤ Vers une libéralisation progressive et réglementée

La libéralisation des échanges agricoles ne doit pas être une fin en soi. Les études d'impact montrent les risques importants liés à cette libéralisation, notamment l'aggravation des fractures entre zones littorales et zones rurales sur la rive sud de la méditerranée.

¹ Pays Sud et Est Méditerranéens (PSEM)

Avant de s'engager dans un quelconque processus de libéralisation, il est nécessaire d'en mesurer les impacts et de mettre en place des mesures d'accompagnement afin de remédier aux conséquences sur le niveau de vie des agriculteurs ainsi que sur l'activité agricole dans chacun des pays impliqués.

➤ **A la recherche de complémentarités**

Pour éviter les situations de concurrence sur des produits souvent similaires arrivant sur les mêmes marchés aux mêmes moments, les agriculteurs de la Méditerranée sont convaincus de l'urgence de rechercher des complémentarités afin de favoriser des échanges de productions agricoles concertées. Les agriculteurs sont prêts à développer une approche de l'intérêt mutuel au lieu d'une approche exclusivement centrée sur la concurrence.

➤ **Pour une plus forte Intégration sud-sud**

La forte dépendance commerciale des Pays du Sud et de l'Est Méditerranéens envers l'UE crée des vulnérabilités et exacerbe les concurrences. Les producteurs agricoles des PSEM sont convaincus de la nécessité de renforcer les échanges entre pays limitrophes au sein de zones d'intégration sous-régionales.

➤ **Financer le processus de modernisation des agricultures**

L'investissement agricole doit être encouragé pour assurer la modernisation du secteur agricole pour l'ensemble du bassin méditerranéen. L'échange d'expériences et de savoir-faires doivent également être encouragés.

Le processus de modernisation des agricultures et du développement rural en Méditerranée nécessite l'identification des moyens de financement. Il est impératif que les agriculteurs et leurs organisations bénéficient d'un accès direct aux financements de l'IEVP afin de renforcer leurs capacités pour faire face à ce processus de modernisation. Les programmes de financements européens doivent être complétés par la participation effective des gouvernements nationaux.

➤ **Pour une gestion durable des ressources naturelles et une politique de développement rural durable**

Les agriculteurs de la Méditerranée s'accordent sur la nécessité de développer des politiques nationales de développement rural durable en concertation avec tous les acteurs.

Il est urgent de gérer les ressources naturelles de façon rationnelle, de maîtriser les contraintes climatiques, économiques et politiques et de mettre en valeur les multiples fonctions de l'agriculture.

Considérant le droit universel d'accès à l'eau, une gestion plus efficace des ressources en eau, notamment par la demande, doit être mise en place en concertation avec les agriculteurs et leurs organisations. Il est indispensable de développer des plateformes de dialogue participatif entre les différents usagers, sous forme d'associations d'usagers de l'eau. Le pouvoir de ces associations doit être renforcé par les autorités publiques pour influencer les politiques de l'eau.

Pour créer les conditions d'un véritable développement durable dans la région, il faut donner aux agriculteurs, les moyens de produire en garantissant un accès aux ressources (eaux, terre) ainsi qu'aux marchés.

➤ **Encourager la recherche et développement**

Les agriculteurs de la Méditerranée insistent sur la nécessité de consacrer davantage de financements en matière de recherche et développement afin d'appuyer le développement de techniques agricoles durables et novatrices, accessibles aux agriculteurs.

Il faut également développer le dialogue entre agriculteurs et chercheurs afin de mieux définir leurs besoins et faciliter la mise au point de techniques agricoles permettant des économies d'eau.

➤ **Valorisation de la « typicité » des productions méditerranéennes**

Les organisations professionnelles agricoles en accord avec les pouvoirs publics nationaux et les instances européennes doivent œuvrer pour la valorisation de la qualité et de la typicité des productions méditerranéennes. Cela peut être fait par le biais de politiques de promotion et de protection de produits agricoles liés au territoire, grâce notamment aux appellations d'origine comprenant la mise en place de systèmes de labellisation de certifications d'origines et grâce à la promotion de l'agriculture biologique. La certification ne doit pas uniquement prendre en compte le respect de certaines normes sanitaires, mais aussi le contexte historique, culturel, territorial et les traditions d'une région. Cela nécessite une amélioration de l'efficacité du système de réglementation au sein des accords de l'OMC ainsi que la création d'une expertise commune en Méditerranée sur cette question.

➤ **Placer les Organisations Professionnelles Agricoles au centre des politiques de développement agricole et rural**

Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) doivent être placées au cœur des politiques de développement agricoles et rurales. Les gouvernements nationaux de la région méditerranéenne, en partenariat avec les instances européennes doivent renforcer leurs capacités dans le cadre de la mise en place du PEM en leur facilitant l'accès aux différentes sources de financement. Les OPA, en encourageant l'organisation des producteurs, favorisent leur émergence en tant qu'acteurs de la régulation des marchés nationaux et d'exportation.

L'implication des agriculteurs et de leurs organisations dans les processus de négociation de la PEV est également un élément indispensable.

IV-SUIVI

Les organisations agricoles affirment leur volonté de poursuivre la collaboration avec le Parlement européen et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe afin de progresser ensemble pour la promotion d'un développement agricole profitable du bassin méditerranéen.